



Visa visiteur pour un enfant de 2 ans

Par **Lyn Me**, le **10/10/2016** à **12:30**

Bonjour,

Je suis une tunisienne, j'ai eu une proposition d'embauche en France avec un contrat CDI français. Je suis en train de préparer mon dossier pour avoir la carte séjour "Salarié".

Le problème c'est que je veux faire venir mon enfant de 2 ans avec moi sachant que mon mari travaille encore en Tunisie en attendant qu'il trouve un travail en France.

Qu'est-ce que je dois faire? Est-il possible de faire un visa visiteur pour mon enfant? Est-ce qu'il y a un risque de refus?

Est-ce que je peux inscrire mon enfant à la crèche ou à la maternelle avec ce visa.

Par **youris**, le **10/10/2016** à **13:25**

bonjour,

un visa visiteur équivaut à un visa long séjour, voir ce lien:

<http://www.consulfrance-tunis.org/Differents-types-de-visas-de-long>

une fois en France, vous pourrez demander un regroupement familial si vous remplissez les conditions exigées.

salutations